

Début : 19 h 09

Q :

- Quel est le montant total du paiement pour le contrat d'enlèvement des rails ?

R :

- Nous vérifierons et vous transmettrons les détails ultérieurement.

Q :

- Avez-vous reçu le certificat d'autorisation du Ministère ?

R :

- Il n'est pas nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation pour réaliser les travaux.

Q :

- Les points d'accès seront localisés à quels endroits ?

R :

- Les points d'accès seront localisés à partir des chemins Loretta et Welka.

Q :

- Quelles sont les mesures prises pour que les points de vue des citoyens soient considérés ?

R :

- Lors de la consultation qui se tiendra la semaine prochaine, les citoyens seront invités à exprimer leurs commentaires et ceux-ci seront pris en considération lors de l'analyse du dossier.

Q :

- Quelles sont les mesures prises relativement à l'utilisation de moyen de transport responsable pour réduire l'empreinte écologique ?

R :

- Le plan stratégique de Transcollines qui sera présenté sous peu incitera les citoyens à utiliser davantage le transport en commun. Le plan de transport actif de Chelsea encourage aussi les déplacements à vélo, etc.

Q :

- Pourriez-vous augmenter la transparence et l'esprit d'ouverture envers les résidents ?

R :

- En vertu de la loi, il y a certains éléments des plans qui ne peuvent être présentés publiquement. Cependant, lors des rencontres du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable les projets sont expliqués plus en détail aux citoyens.

Q :

- Pourquoi votons-nous sur le projet avant d'avoir reçu l'étude ?

R :

- Le projet de stationnement va de l'avant. On tente seulement de déterminer si le stationnement sera payant ou non.

Q :

- Il y a-t-il une urgence climatique déclarée ?

R :

- Nous avons déjà tenu des discussions à ce sujet. Le nouveau directeur se chargera de suivre l'évolution de ce dossier.

Q :

- Prenez-vous en considération les problèmes financiers du golf ?

R :

- Nous évaluons les divers aspects. On ne peut pas tenir compte que des problèmes financiers.

Q :

- Que savez-vous sur le projet Larrimac que les employés ignorent et pourquoi ne tenez-vous pas compte de leurs opinions ?

R :

- Lors de la dernière séance du conseil, le vote portait sur la tenue d'une consultation publique. Nous rencontrerons prochainement « ACRE » afin de poursuivre les pourparlers.

Fin : 8 h 09